

## **Le Sabir, une forme d'ethnotypisation identitaire : analyse sociolinguistique du parler de la première génération de l'émigration dans *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* de Mehdi Charef**

Sabrina FATMI <sup>(1)</sup>

### **Introduction**

Dès le début du vingtième siècle, les populations issues de pays dits « pauvres » n'eurent d'autres choix que de partir vers les pays colonisateurs pour assurer leur subsistance. Confinés dans des bidonvilles - ghettos, dans des foyers réservés aux travailleurs venus d'ailleurs, ces immigrés ont été longuement réduits à n'être qu'une force de travail. Le milieu professionnel pour cette génération n'a guère contribué à l'acquisition de la langue française. En effet, travaillant souvent en équipe dans un secteur particulier, dans un lieu privilégiant la rencontre avec les compatriotes, et par voie de conséquence, communiquant en langue maternelle, il va de soi que pour ces immigrés l'acquisition du Français n'a pas pu être encouragée.

Pendant, cette émigration qui ne devait être, surtout au début des grands flux migratoires, que temporaire, a perduré et une deuxième, troisième voire une quatrième génération est née et qui ne voit pas du même œil l'idée du retour au pays des origines. Les parents doivent alors faire face à plusieurs changements dans leurs rôles et dans les relations qu'ils entretiennent avec leur progéniture. L'un de ces changements découle des difficultés linguistiques qui nuisent aux

---

<sup>(1)</sup> Université Alger 2, Alger, 16 000, Algérie.

relations intergénérationnelles au sein de la famille immigrante. En effet, les enfants apprennent la langue officielle beaucoup plus rapidement que leurs parents en raison de l'influence de l'école et des pairs. Ces différences linguistiques peuvent alors créer des conflits dans la communication intergénérationnelle et dans la transmission de la culture et de l'identité.

Dans ce travail, Nous nous proposons de nous intéresser de manière spécifique à l'œuvre de Mehdi Charef : *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* (Charef, 1983, 192 pages) qui nous permettra de nous pencher sur l'échange communicatif existant entre les deux générations, celle des parents et celle des enfants. Nous relevons que la langue du discours est essentiellement le Français étant donné que les personnages vivent en France et qu'ils évoluent dans un cadre français (école, voisins, agences de travail...). Néanmoins, il y a contamination, par la langue arabe, de la langue française chez les émigrés de la première génération qui ne la maîtrisent pas et qui essayent, tant bien que mal, de la parler afin d'instaurer un semblant de communication avec leurs enfants d'abord, et avec la société d'accueil ensuite.

La présente contribution se penchera essentiellement sur ce parler spécifique qui mélange les deux langues (l'Arabe et le Français) et qui en fait naître une troisième rudimentaire appelée : Sabir. Elle se subdivisera alors en deux volets distincts et complémentaires, le premier se rattache aux spécificités de ce phénomène linguistique ayant cours en contexte migratoire de la première génération, de ses pratiques et procédés issus de l'entrecroisement au quotidien des deux langues. Le second, concernera le statut ethnotypique - souvent synonyme d'incompétence - auquel se confère le locuteur émigré de cette même génération. Ce qui nous permettra en fin de compte de comprendre comment la ou les langues parlées peuvent intervenir dans le processus d'intégration des uns et dans la construction identitaire des autres.

Mais avant tout, un bref arrêt sur l'appellation « Sabir » s'impose. Qu'est-ce que le Sabir ?

## Définition

En général, dans une situation de contacts des langues, la communication peut s'établir de différentes manières. Le locuteur peut, soit utiliser la langue de son interlocuteur (s'il la maîtrise) ; soit faire appel à une troisième langue connue de lui et de son interlocuteur ; soit, enfin, créer une sorte de « parler » intermédiaire entre sa langue et celle de son interlocuteur et qui est l'amalgame rudimentaire d'éléments des deux langues : le Sabir. Durant la colonisation, ce terme désignait le parler pratiqué dans les colonies françaises par les autochtones qui ne maîtrisaient pas le français, ou celui pratiqué par certaines catégories de français nés dans les colonies. Il s'agit donc d'un effort d'acclimatation du sujet parlant au contexte environnant et cela par le biais de la langue. Il est défini par certains chercheurs comme :

« Les sabirs ont un lexique sommaire, limité à des besoins spécialisés, une morphologie invariante et une synthèse très simplifiée par rapport aux langues où ils puisent » (Mounin 1974, 251).

Dans *Le thé au harem d'Archi Ahmed*, nous avons observé le dialogue entre Madjid, le personnage principal, et sa mère et nous avons relevé différentes sortes de variations, notamment dans le discours de la mère chez qui il existe un passage d'une langue (la maternelle et donc l'arabe) à une autre (la dominante – le Français) ainsi qu'un glissement de phonème de l'une à l'autre langue. C'est un parler qui consiste à mêler le Français à l'Arabe dialectal. Ce mélange des deux langues peut aller, pour relever Abou Sélim dans *Le bilinguisme arabe-français au Liban* :

« Jusqu'à une mixture où la succession des éléments de l'une ou l'autre langue est telle qu'il devient impossible de savoir quelle langue constitue la texture fondamentale du discours, voire de la phrase elle-même » (Abou, 1962, p. 64).

Dans l'espace privé du roman où est censée être employée la langue d'origine, diverses configurations existent. La langue maternelle n'est pas employée, elle peut faire l'objet d'un mixage avec le Français, les deux langues pouvant alors être convoquées dans un savant cocktail où se mélangent des mots de l'une et de l'autre et où la langue française est constamment travaillée par la langue d'origine qui est

l'arabe. Relevons aussi, que ces deux langues sont très éloignées l'une de l'autre, étant donné que l'une est sémitique, l'autre est indo-européenne. Cette distance détermine la formation d'un sabir qui a ses propres spécificités.

## Spécificités

La mère de Madjid est arrivée en France par le biais du regroupement familial. Bien qu'elle réside en France depuis une vingtaine d'années, l'accès à la langue française semble constituer, pour elle, une barrière insurmontable qui peut s'expliquer par son faible niveau scolaire, voire inexistant, mais également par un certain enfermement ethnique.

Dans son discours, elle est contrainte de substituer aux phonèmes français d'autres phonèmes qui existent en arabe, donnant par cela, aux mots déformés et aux phrases escamotées, une tonalité arabe. Par conséquent, son sabir n'est pas tout à fait ce croisement au sein d'un même mot ou d'une même phrase des deux langues, le français et l'arabe, mais en réalité, il s'agit surtout d'un français « déformé ». Cependant, dans son discours, force est de constater qu'il y a un nombre plus important de mots en français comparés à ceux en arabe et que l'appel au sabir se fait de manière assez aisée et presque naturelle.

On peut penser de ce fait, que la colonisation en Algérie, qui a fortement marqué le paysage linguistique algérien, a peut-être facilité le recours au sabir chez cette mère arabophone. D'ailleurs, il serait intéressant de rappeler que le dialecte arabo-algérien est reconnaissable, entre autres, au nombre impressionnant de termes arabes francisés et de mots français arabisés et à la façon dont au cours d'une même phrase des vocables des deux langues peuvent être indifféremment employés.

Nous pouvons faire une brève analyse d'un extrait tiré de son discours où les règles syntaxiques et morpho- syntaxiques de la phrase française ne sont pas totalement ignorées parce que la phrase en langue arabe comporte à peu près les mêmes grandes catégories (même disposées dans un ordre différent). Nous citons :

« ji travaille li matin, li minage à licole et toi ti dors. Ji fi li ménage dans li bureau li soir et à la maison. Fatigui (...) et ji cours à la maison, à l'ide sociale (...) ji mal à mi jambes » (Charef, 1983, p. 21).

On constate que l'ordre « sujet + verbe + complément » est respecté dans « ji travail li matin » ; le même ordre est respecté avec l'antéposition du sujet dans « et toi ti dors ».

Mais dans la prononciation des voyelles, il y a confusion entre le /i/ et le /Ø/ (dans « ji » et de « li ») et entre le /i/ et le /y/ (dans « ti »).

Les deux voyelles (« e » et « u ») n'en font plus qu'une seule : « i ».

Cette même voyelle /i/ vaut aussi pour /e/ (dans « fatigui » et dans « finian »).

La difficulté de la première génération à reproduire certains phonèmes français est fortement soulignée, de même que celle à produire des phonèmes qui sont tout à fait nouveaux pour le locuteur.

Ainsi, quand le mot français contient un phonème qui n'existe pas dans la langue arabe, comme le [p] et le [v], le locuteur arabophone lui cherche un équivalent : un phonème situé au même point d'articulation dans sa langue, mais qui se réalise différemment. Pour cette raison, les voyelles [a], [i] et [u], qui existent en arabe, ont évincé les voyelles [o], [Ø], [y], [ξ], [e], [œ], du français, dans le sabir.

Nous pouvons constater, en effet, que le plus grand nombre de modifications, dans le roman, concerne les sons [e], [y], [ξ] qui n'existent pas dans la langue arabe. Ils se transforment en [i] : la grève devient « grive », payé « piyi », école « icole », etc.

Le [Ø] et le [ɔ] se transforment en [u] : monsieur devient « missiou » et Josette devient « choussette ».

Quand les phonèmes existent dans les deux langues, comme le [ʃ] et le [j], la difficulté peut provenir de leur entourage phonique.

La mère arabophone ne peut pas prononcer un mot comme « josette » - [j] (palatale) suivi de [o] (vélaire ou postpalatale) suivi de [z] (alvéolaire) –qu'elle prononce « Choussette » : [ʃ] (alvéolaire-palatale + sourde) + [u] (vélaire + fermée) + [s] (alvéolaire +sourde).

Elle a en quelque sorte simplifié, sans réfléchir, la prononciation de ce nom dont les points d'articulation phonique étaient pour elle difficilement conciliables tant les deux langues sont éloignées l'une de l'autre.

Cet éloignement est d'autant plus vrai, et les interférences d'autant plus importantes, que la génération des parents n'a pas été initiée au français :

« Les interférences phonologiques », écrit Jamila El kilani dans *Le français parlé par les immigrés marocains en France* « sont assez fréquentes, surtout quand les deux systèmes phonologiques des langues en contact sont éloignés. Apprendre une langue étrangère signifie acquérir de nouveaux sons » (El Kilani, 1983, p. 91).

La mère de Madjid n'a pas pu « acquérir de nouveaux sons », elle se contente de combiner ceux qu'elle sait déjà. Ainsi, dans son discours, il y a beaucoup d'interférences phoniques mais également d'interférences culturelles.

En effet, comme beaucoup d'autres femmes dans son cas, la mère de Madjid vit dans un quartier « arabe » et fait ses courses dans un marché « arabe ». Elle a donc peu l'occasion d'apprendre la langue française. Dans le roman, elle a de la peine à parler longtemps et de manière continue le français. Elle le fait donc par bribes. Son sabir est haché et entrecoupé par un lexique arabe et plus particulièrement d'ordre religieux dans un contexte français : « Allah Akbar », « Hamdulillah », « Oualah », « rabby »...

La place qui est réservée à ce lexique culturel est à la mesure de la place qu'occupe la religion dans la vie des émigrés de la première génération. De manière générale, les maghrébins, majoritairement de confession musulmane, mêlent toujours à leur discours les formules religieuses du Coran. Les émigrés de la première génération ne font donc que transposer cette pratique au Sabir. La langue participe ainsi à la cohésion des groupes dans la mesure où elle constitue le vecteur de transmission des traits culturels. Les pratiques linguistiques de la génération des parents tiennent de ce fait une place importante et stratégique dans la constitution d'une identité culturelle collective.

Cette même alternance codique peut indiquer également un élément phatique souvent lié à l'état d'esprit du locuteur (la mère de Madjid tance en arabe, quand celui-ci la met en colère). A ce propos, nous relevons l'extrait suivant :

« - Ti la entendi ce que ji di ?

Elle parle un mauvais français avec un drôle d'accent et les gestes napolitains en plus. Madjid, comme un qui revient d'une journée de labeur fatigué, agacé, lui répond, yeux au plafond :

- Fais pas chier la bougnoule !

Là, vexée, comprenant à moitié ce qu'il vient de dire, elle se met en colère, et dans ces cas-là ses origines africaines prennent le dessus, elle tance en arabe.

(...) Madjid fait semblant de ne pas comprendre. Calmement, il répond pour la faire enrager encore plus :

- Qu'est-ce que tu dis là, j'ai rien compris » (Charef, 1983, p. 16).

Dans ce même extrait, Madjid, en dénigrant en français sa mère et son parler, porte un regard minorisant sur la génération de ses parents qu'il associe à leur Sabir, ce « mauvais français avec un accent ». Ainsi, une hiérarchie au sein de laquelle les parents, identifiés à leur sabir, occupent un statut inférieur et « catégorisant » même aux yeux de leurs enfants.

## Statut

Le sabir de la mère n'accomplit donc pas sa fonction de communication avec son fils qui rejette son parler. C'est pourtant la seule issue qui lui reste pour entrer en communication avec sa progéniture, car il est important de souligner que cette dernière ne comprend pas le code du fils quand il lui parle en français : quand Madjid sort par exemple de chez lui en disant : « salut la foule », sa mère le poursuit mécontente car elle a compris : « salut la folle » (Charef, 1983, p. 16).

Madjid ne parle plus sa langue maternelle depuis longtemps: il n'en prononce presque aucun mot tout au long de l'œuvre. Mais, c'est aussi parce qu'il ne la comprend pas vraiment : « Parfois [il] comprend un mot, une phrase et il répond, abattu, sachant qu'il va faire mal à sa mère ... » (Charef, 1983, p. 16). Une question s'impose

alors: Le recours au sabir par les parents est-il au fondement de cette méconnaissance de la langue des origines ?

Deux raisons essentielles semblent être à la base de la cristallisation - ou impasse - de ces problèmes linguistiques. La première repose sur le fait que les enfants, en bas âge, ne sont pas toujours en mesure de différencier le contexte scolaire de celui de la famille en termes d'usage linguistique et ont tendance à introduire une langue étrangère au sein du foyer. La seconde raison serait le refus de ces mêmes enfants de pratiquer la langue elle-même, au grand malheur des parents dont l'emploi de la langue d'origine peut s'inscrire dans une stratégie éducative et identitaire. Le refus des enfants de pratiquer la langue des parents relève et révèle des représentations profondément enfouies au fond des individus immigrés. Représentations qui ne sont que le fruit d'une image forgée par un statut de majoritaire dominant qui pousse à n'entrevoir certaines cultures que sous l'angle de civilisations inférieures et que seule « la mission civilisatrice » pourrait aider à sortir des ténèbres. Ce sentiment de honte vécu par une partie importante des immigrés est subi par le stigmate négatif posé sur la langue maternelle et qui l'humilie. Ainsi, cette notion de mission civilisatrice se prolonge inconsciemment par le biais des enfants eux-mêmes qui dénigrent la langue et donc la culture des parents en brandissant fièrement la maîtrise de la langue française - même s'ils la déforment à leur manière - au détriment de celle des parents.

La communication entre mère et fils s'avère donc non seulement impossible mais pénible aussi. Le fils, acculé, va marquer violemment la rupture de la communication avec sa mère en lui renvoyant son identification péjorative par la société d'accueil : il la traite vulgairement de Bougnoule. Le Sabir, qui est censé être le fruit des efforts communicatifs de la mère, vient accentuer sa différence, son infériorité et se transforme en une nouvelle forme d'échec.

De son aspect limité et composite, le sabir acquiert donc une dimension doublement minorative car, d'une part, il stigmatise les parents eux-mêmes victimes du contexte migratoire, et d'autre part, appuie la dépréciation de leur parler et le positionne dans la problématique de la compétence à laquelle échappe la langue dominante, qui, elle, obéit à la norme endogène. Si les jeunes issus de l'immigration rejettent le langage des parents, c'est parce que ce dernier est considéré

comme un des facteurs de marginalisation de la communauté émigrée. On ne tient pas à le parler parce que, écrit Djura dans son roman *Le Voile du silence* : « On n'a pas envie de se faire plus étranger[s] que ça » (Djura, 1990, p. 51).

A ce propos, Paul Siblot, dans *Cahiers de Praxématique* (Siblot, 1991, p. 73), explique que la conquête française de l'Algérie a imposé le Français comme langue officielle. Ce recours forcé à la langue du conquérant, a obligé le colonisé à faire un effort pour communiquer dans cette langue, mais, l'échange demeure inégal et le sabir devient le signe de l'infériorité de l'indigène qui est identifié à son parler. Cette caractéristique linguistique devient un signe identitaire supplémentaire qui s'ajoute à des signes biologiques (comme la couleur de la peau, des yeux, des cheveux) et à l'allure physique (le vêtement indigène : Seroual, chéchia, Burnous...). Et cette identification devient au fondement du processus de l'« ethnotypisation » : L'image de l'indigène perçu à travers une vision globalisante et stéréotypée, celle d'un type ethnique relié systématiquement à son parler. C'est ce même processus d'ethnotypisation qui est à l'œuvre dans la représentation des parents émigrés aux yeux de leurs propres enfants. Des enfants qui rejettent le Sabir des parents car il les catalogue comme des êtres inférieurs.

## Conclusion

Ce refus traduit en fin de compte un autre ; celui d'être assimilés aux parents et donc d'être dévalorisés. Force est de constater au final que, si, dans le roman, le langage des jeunes est un langage codé, verlanesque et donc fermé ; le Sabir, lui, est au contraire tourné vers l'extérieur. C'est un effort qui ne traduit pas moins une réelle volonté du sujet migrant de dominer la langue dominante, de se l'approprier même différemment, en la ramenant aux mécanismes linguistiques ou culturels de son modèle initial. Par le biais des alternances codiques et des adaptations phonologiques, ce mixage tend à participer à cet « éclatement des barrières » entre les langues pour reprendre l'expression de Queffélec (2002). Le sabir de la première génération immigrée peut finalement, à notre sens, être pris comme une compétence communicative et non pas regardé comme un phénomène négatif. Il est à considérer comme un élément positif par rapport à tout

ce qu'il indique sur les capacités des sujets-parlants à apprendre et à pratiquer tant bien que mal une langue qui leur a été complètement étrangère à une date proche, eux qui ont été très peu scolarisés voire même jamais. C'est le digne d'un effort fourni par « les vieux » pour entrer en contact avec l'Autre, communiquer avec lui, et traduit une réelle volonté de s'intégrer.

## Bibliographie

Abou, S. (1962). *Le bilinguisme arabe-français au Liban*. Paris : PUF.

Charef, M. (1983). *Le Thé au harem d'Archi Ahmed*. Paris : Mercure de France.

Djura, (1990). *Le Voile du silence*. Paris : Michel Lafon.

Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, Ch., Marcellesi, J.-B. et Mevel, J.-P. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

El Kilani, J. (1983). *Le français parlé par les immigrés marocains en France*. Paris : Université de la Sorbonne.

Mounin, G. (1974) (dir.). *Dictionnaire de la Linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Queffélec, A. (2002). *Emprunt ou xénismes : les apories d'une dichotomie introuvable ? Contact de langues et identités culturelles*. Actualités scientifiques AUF. Québec : Les Presses Universitaires de l'Université de Laval.

Siblot, P. (1991). *Représentations de la langue et production d'éthnotype*. In : Bouvier, J.-C. et Martel, C., *Les français et leurs langues*. Aix-Marseille : PUP.